

C1D4 n°12 : Le conseil coopératif, une institution qui favorise l'autonomie et la solidarité au sein de la classe

Pour les animateurs pédagogiques OCCE : Parcours Professionnel Obligatoire de Formation

Lieu : Tours

Dates : jeudi 16 et vendredi 17 février 2017

Durée : 2 jours

Prénom/Nom du responsable : Gilles Petitjean **Adresse mail :** occe37@gmail.com – gilles.37edu@gmail.com

Téléphone : 02 47 64 10 90

Coordonnateur : Xavier Roy

Formateurs OCCE : Gilles Petitjean - Xavier Roy

Nombre de stagiaires : 24

- Animateur pédagogique départemental/national
- Elu et bénévole des CAD
- Enseignant en poste
- Autres salariés de l'OCCE
- Partenaires

Objectifs de la formation :

- comprendre les finalités et les contraintes de la mise en place d'un conseil coopératif
- appréhender la posture de l'enseignant dans ce dispositif
- disposer des éléments nécessaires à la formation des enseignants sur cette pratique
- envisager les liens avec le fonctionnement général d'une classe.

Contenus :

- découverte de conseils coopératifs dans différents contextes
- réflexion sur les outils créés et rassemblés par le chantier national
- mise en réseau avec le fonctionnement de la coopérative de classe et d'école.

Démarche pédagogique :

- Apport de connaissances et échanges qui interrogent la pratique et la posture professionnelles dans une perspective d'évolution de la relation éducative.
- Mises en situation dans le but d'échanger entre stagiaires et formateurs.

Productions envisagées :

Retour sur les outils du chantier, éventuellement proposition d'autres documents.

Evaluation :

- Bilan du conseil organisé le deuxième jour.
- Constitution d'un réseau de personnes ressources.